



RECHARGE VEHICULE
ELECTRIQUE



A VILLEFRANCHE ON SE BRANCHE!

LES BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE



La capitale du Beaujolais met en place des équipements sur l'espace public (parkings et voirie) pour recharger les véhicules électriques.

Comment utiliser une borne de recharge

- > Si vous avez besoin de recharger votre véhicule, stationnez-le sur un emplacement équipé d'une borne.
- > Payez votre recharge à l'aide de votre carte d'abonné ou en utilisant directement votre carte bancaire.
- > Branchez votre véhicule à l'aide de votre câble de raccordement ou d'un câble disponible sur la borne.
- > Réglez votre stationnement si vous êtes sur un secteur payant.



€ Tarifs

	Tarif du kWh charge classique	Tarif du kWh charge rapide
Abonné SYDER*	0,24 €	0,34 €
Abonné autre réseau	0,34 €	0,44 €
Non abonné	0,44 €	0,54 €

	Adhésion SYDER
1 ^{ère} année	25 €
Renouvellement	10 €

*SYDER : Syndicat Départemental d'Énergie du Rhône

Tarifs indicatifs, susceptibles d'évoluer : se référer aux conditions tarifaires du Syder

Abonnement SYDER

> Commandez votre carte d'abonnement sur le site Internet : www.IZIVIA.com - Code d'inscription : IRVE69



Quand

> Les bornes de recharge fonctionnent 24h/24 et 7j/7.



Conditions

> Le stationnement reste payant lorsqu'on utilise une borne de recharge située sur un secteur payant.



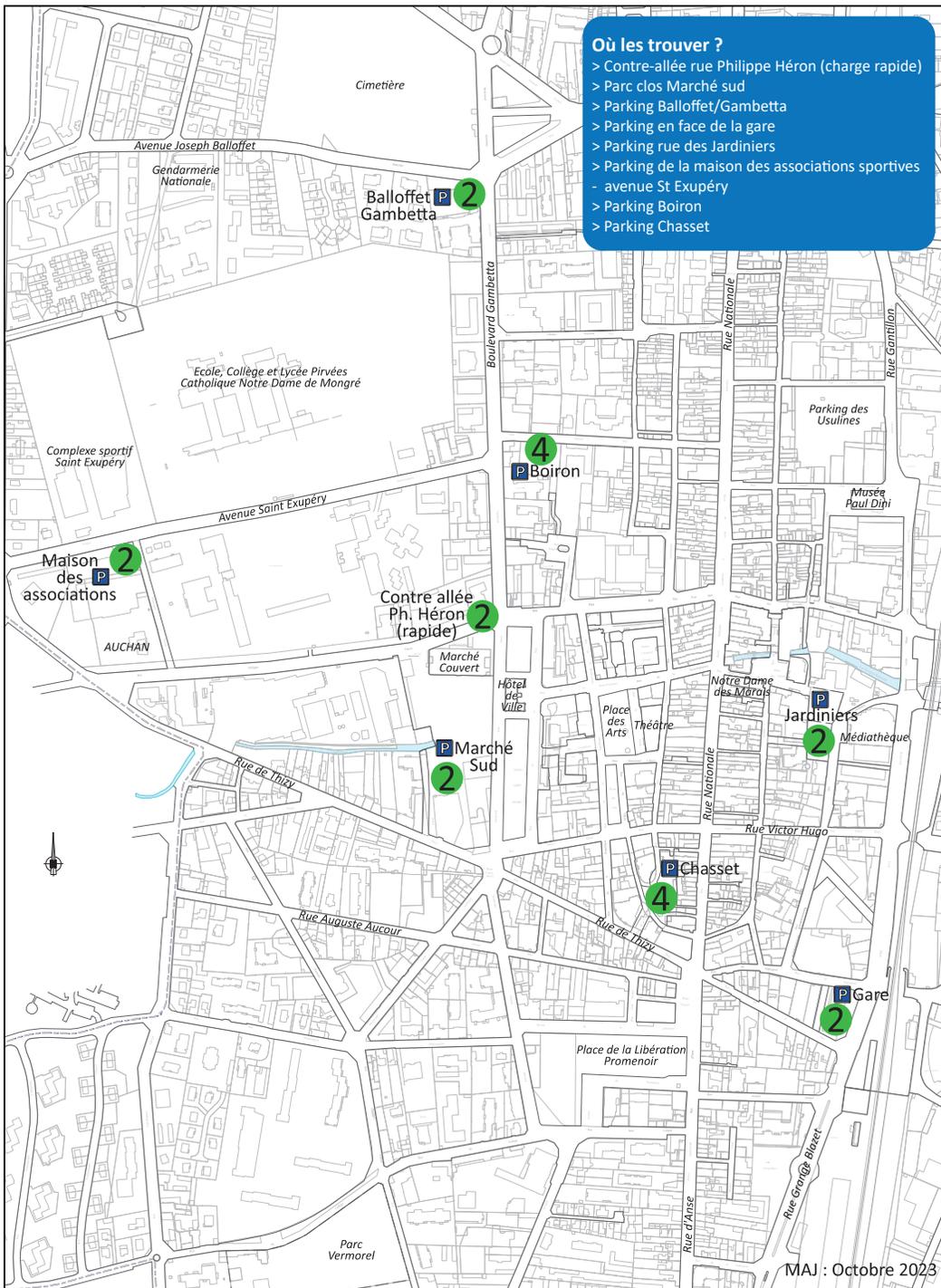
Renseignements

Accueil Stationnement

Parking Chasset - Place Humbert III
69400 Villefranche-sur-Saône

Du lundi au vendredi de 8h à 17h et tous les samedis de 9h à 13h.

Tél. 04 74 02 59 51 – courriel : stationnement@villefranche.net



Localisation des bornes de recharge électrique